

15 octobre 2024

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales :

Bilan de la phase 2

Objectif de présentation : information

Service de l'interaction citoyenne

Comité plénier



Objectif de la présentation



INFORMATION

Présenter un sommaire de la phase 2 de la réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipale et fournir une vue d'ensemble des travaux en cours dans la phase 3.

Mise en contexte

Historique

- Souhait de la Ville de mettre à jour son Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales, adopté en 2005.
- Démarche d'actualisation portée par un comité de travail mixte (membres du conseil municipal, administration municipale, citoyens, milieu associatif) dont les travaux se déploient en 3 phases :
 - 1) Diagnostic du Cadre de référence actuel - *Rapport CEUM, dépôt CM 13 février 2024*
 - 2) Analyse de 5 cas + démarche consultative auprès de la population et d'acteurs-clés - *Rapports INM, dépôt CM 15 octobre 2024*
 - 3) Réactualisation du Cadre de référence et recommandations pour définir un modèle de gouvernance en participation citoyenne répondant aux spécificités gatinoises - *Dépôt CM hiver 2025*

Objectifs de la phase 2

- Informer la population et les acteurs clés des démarches entreprises par la Ville pour actualiser le Cadre de référence en matière de participation aux affaires municipales;
- Identifier les forces et les faiblesses des démarches participatives de la Ville (études de cas);
- Identifier des pistes de réflexion et d'amélioration pour bonifier les pratiques gatinoises;
- Mieux comprendre sur quels sujets, dans quels contextes, quand et de quelle manière la population Gatinoise souhaite être consultée : afin de nourrir la démarche réflexive du comité de travail.

Démarche consultative

Thématiques

- Relation des citoyennes et citoyens à la participation publique;
- Sujets de consultation;
- Portée de la participation aux activités de consultation;
- Niveaux et dispositifs de participation;
- Communication tout au long du processus participatif.

Démarche consultative

Neuf activités

- Atelier de discussion auprès des jeunes de la Commission jeunesse
 - 11 mai 2024
- Séance d'information grand public
 - 19 juin 2024
- Questionnaire en ligne auprès de la population
 - 19 juin au 12 juillet 2024
- Atelier de discussion auprès des membres des comités et des commissions municipales
 - 4 juillet 2024
- Équipes ambulantes, 5 secteurs de Gatineau
 - 7 juillet 2024
- 3 ateliers de discussion auprès de la population
 - 8, 10 et 11 juillet 2024.

Plus de 450 participantes et participants

Démarche consultative

Atelier auprès des jeunes

Pour que les jeunes participent activement aux affaires municipales, la Ville devrait :

- 1) **Écouter et inclure les jeunes** : Considérer leur opinion dans les projets, les impliquer dans les décisions, et organiser des consultations spécifiques pour leur donner une voix.
- 2) **Moderniser la communication** : Adapter les méthodes de communication aux jeunes en utilisant les réseaux sociaux et en rendant l'information accessible et intéressante.
- 3) **Proposer des activités attractives** : Organiser davantage d'activités pour les adolescents, ajouter du divertissement, et varier les projets pour répondre à leur goût pour la nouveauté.
- 4) **Rendre la participation dynamique** : Créer un environnement engageant, coloré et moins monotone, en intégrant des éléments ludiques et en réduisant le temps passé en réunions.
- 5) **Faciliter l'accès** : Proposer des transports gratuits, annoncer les activités dans les écoles et offrir des incitations comme de la nourriture pour attirer les jeunes.

Plan de la présentation

01	Contexte et objectifs	04	Étude de cas
02	Démarche participative : Thèmes et activités	05	Phase 3 des travaux
03	Démarche participative : Résultats	06	Prochaines étapes



Conseil municipal 15 octobre 2024

Réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales de Gatineau

Phase 2 : faits saillants de la démarche consultative

Phase 3 : avancée des travaux



 Faits saillants phase 2
Démarche consultative

Démarche consultative

Relation des citoyennes et citoyens à la participation publique

Intérêt envers la participation publique

- Les citoyennes et citoyens de Gatineau se montrent **très intéressés par la participation publique et aimeraient donner leur avis sur des enjeux de la Ville.**
- Bien qu'il s'agisse d'une perception minoritaire, quelques citoyennes et citoyens ont exprimé un **certain scepticisme envers l'utilité et la transparence des démarches participatives** de la Ville de Gatineau.

Connaissance des activités participatives de la Ville de Gatineau

- Même si l'intérêt envers la participation citoyenne est présent chez la population, **la majorité des résidentes et résidents ne participe pas aux activités de consultation citoyenne** et nombre d'entre eux ne sont simplement pas au courant de la tenue de ces activités.

Démarche consultative

Sujets et contextes de consultation

- Les **citoyennes et citoyens de Gatineau** sont intéressés à donner leur avis sur une foule de sujets et dans différents contextes.
 - Les enjeux d'intérêt mentionnés par les personnes participantes sont d'une grande variété et couvrent une bonne partie des champs d'action de la Ville.
 - **Sujets d'intérêts:**
 - enjeux d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
 - enjeux de transport, de sécurité et de mobilité.
- Les Gatinoises et Gatinois semblent particulièrement interpellés par les **enjeux locaux qu'ils perçoivent comme ayant un impact direct sur leur quotidien**; cependant, les enjeux à portée municipale apparaissent aussi comme des sujets d'intérêt aux yeux de certains.

Démarche consultative

Portée de la participation aux activités de consultation

- L'avis des personnes participantes **dépend beaucoup de l'envergure de la démarche** de consultation ainsi que du **type et de la localisation du projet** dont il est question:
 - Projet local (exemple travaux de rue locale):
 - Résidentes et résidents à proximité directe des travaux
 - Dépend de l'ampleur des impacts anticipés du projet
 - Projet de taille moyenne sur des infrastructures (exemple projet immobilier):
 - Résidentes et résidents de l'entièreté du secteur municipal où aurait lieu le projet
 - Implication des partenaires et des organismes du secteur
 - Projet d'envergure municipale (exemple politique municipale sur les infrastructures sportives):
 - Entièreté de la population gatinoise
 - Assurer inclusivité
 - Implication des partenaires et des organismes pertinents
- La **notion de « population impactée » est récurrente** pour tous les types de projet; cela signifie que, pour les personnes participantes, il est essentiel de bien identifier toutes les personnes qui vont vivre avec les effets d'un projet quelconque et de les impliquer dans une démarche participative.

Démarche consultative

Niveaux et dispositifs de participation

- Selon les citoyennes et citoyens, **ce niveau de participation doit être cohérent avec l'envergure du projet et les objectifs poursuivis par la démarche:**
 - Projet local (exemple travaux de rue locale):
 - Partagés entre l'information et la consultation
 - Idée novatrice: une consultation à grande échelle en amont
 - Projet de taille moyenne sur des infrastructures (exemple projet immobilier):
 - Consultation nécessaire
 - Consultation générale en amont
 - Projet d'envergure municipale (exemple politique municipale sur les infrastructures sportives):
 - Consultation nécessaire
 - Co-construction à une étape préliminaire
- De plus, plusieurs ont insisté sur l'importance de **bien indiquer le niveau de participation** qui est attendu des personnes qui prennent part à une activité participative.
- Nombreux sont celles et ceux qui ont aussi souligné l'importance de **bien informer les citoyennes et les citoyens** qui prennent part aux activités consultatives pour participer de façon éclairée.

Démarche consultative

Niveaux et dispositifs de participation (suite)

Dispositifs participatifs

- Une grande variété de dispositifs ont été nommés. Il en ressort principalement que les gens souhaitent être consultés dans leur milieu de vie, et par des **moyens offrant de la flexibilité** dans les horaires et contraintes du quotidien, notamment les dispositifs permettant la participation en ligne à des horaires libres.
- **Importance de l'accessibilité**
 - Diversité d'outils participatifs
 - Offrir des incitatifs variés à la participation
 - Miser autant que possible sur la proximité des outils participatifs avec la population

Moment de participation dans le processus décisionnel

- Pour la grande majorité des personnes participantes, les **démarches participatives doivent avoir lieu relativement tôt dans le processus décisionnel** entourant le projet ou la politique en question. Il est impératif, pour les personnes participantes, que les décisions de la Ville de Gatineau ne soient pas déjà prises au moment de la consultation afin d'éviter de générer du cynisme et de la frustration envers la participation citoyenne ou la Ville.

Démarche consultative

Communication au long du processus participatif

Outils de communication

- Plusieurs personnes préfèrent que les **communications de la Ville soient proactives et se rendent directement à eux** (par courriel, par la poste, par téléphone,...), et ce surtout pour les projets locaux. Les **communications grand public** (réseaux sociaux, affichage public...) **apparaissent cependant comme un moyen optimal d'aller rejoindre la population générale**, ce qui est nécessaire pour des projets à l'échelle de la Ville.

Reddition de comptes

- Un élément qui ressort particulièrement est **l'importance qu'accordent les citoyennes et citoyens à la reddition de comptes** des démarches participatives.
 - Notamment, il apparaît nécessaire que la Ville explique quelles idées des citoyennes et citoyens ont été retenues ou pas dans un projet et quelles sont les justifications derrière ces choix.

/ Faits saillants phase 2
Études de cas



Étude de cas Méthodologie

Sélection des cas

- Élaboration, par l'INM, de critères de sélection de cas afin d'avoir des situations diversifiées en matière d'ampleur de la démarche, de type de processus participatif, de succès ressenti, de sujets de consultation et de secteurs.
- Échantillon : 20 démarches participatives (2017 et 2023).
- Présentation de 3 lots équilibrés (répondant à tous les critères) au comité de travail
- Choix des cas suivants, par le comité de travail :
 - Agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche;
 - Mise à jour de la politique de déneigement;
 - Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec;
 - Refonte des règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architectural;
 - Élaboration de la nouvelle politique culturelle.

Analyse

- Grille d'analyse conçue par l'INM au regard des 8 règles de l'art de la participation citoyenne.
- Analyse de la documentation par l'INM.
- Au besoin, demande d'informations complémentaires, notamment par courriel, auprès de personnes ayant participé à une ou plusieurs des activités.



Étude de cas

Bonnes pratiques

- Choix et conception des activités participatives
- Moment de tenue de la démarche dans le processus décisionnel de la Ville et séquence consultative
- Implication substantielle de différents actrices et acteurs du milieu en question, tel que les organismes communautaires ou d'autres partenaires clés
- Mesures d'impartialité des démarches
- Clarté des modalités de participation aux activités participatives



Étude de cas Éléments à bonifier

- Moyens pour représenter la diversité sectorielle et démographique
- Accessibilité des démarches
- Information mise à la disposition des citoyennes et citoyens
- Encouragement explicite de la diversité de point de vue
- Suivi post-démarche
 - Modalités de publication des résultats
 - Communication de la façon dont les résultats sont pris en compte dans les processus décisionnels
 - Mécanismes d'évaluation des démarches

Pistes d'amélioration (expertise INM)

- Penser les stratégies de mobilisation et de conception des activités de façon à répondre à l'objectif d'**accroître et faciliter la participation des groupes et des personnes habituellement éloignées des processus de participation publique.**
- Combiner systématiquement des **moyens d'expression en présentiel et en ligne** pour chaque démarche
- Vérifier systématiquement que **l'information soit accessible** (vulgarisation)
- Rendre public un **document synthèse d'information** relatif à la démarche
- Créer une **charte de participation** aux activités des démarches de participation
- Élaborer et appliquer systématiquement un **processus de suivi de la démarche** (évaluation de la démarche, synthèse des résultats, impact et prise en compte des résultats, informations sur l'évolution du projet, etc).

Avancée phase 3

/ Réactualisation du Cadre de référence et structure de gouvernance

Structure de gouvernance

Constats du comité (préambule)

- **Appétit** de la population et des élu.es pour la participation publique
→ renforcement de la culture de participation.
- **Disparité** des besoins et participation inégale sur le territoire
→ renforcement de l'équité territoriale.
- **Constance** des souhaits et préoccupations de la population en matière de PP (communication, reddition de compte, accessibilité, etc).
- **Cadre de référence** avant-gardiste et toujours **d'actualité**
→ bonification du cadre pour permettre la **mise en oeuvre optimale des bonnes pratiques**.
- **Complémentarité et cohérence** avec les différentes instances consultatives.

Structure de gouvernance

Étude de différentes structures de gouvernance

- **Gouvernance municipale**
 - **Service de l'interaction citoyenne**, Gatineau
 - **Pôle municipal d'expertise** de Laval
- **Gouvernance paramunicipale** (complément à la gouvernance municipale)
 - **Office de consultation publique** de Montréal
 - **Office de participation publique** de Longueuil
- **Gouvernance associative** (complément à la gouvernance municipale)
 - **Conseils de quartier** de Québec

Constats complémentaires

- Structure doit répondre aux spécificités de la municipalité (culture de participation, besoins, territoire, ressources, etc.)
- Offices et conseils de quartier sont toujours complémentaires à une gouvernance municipale (structures hybrides)
- Importance des ressources consacrées

Structure de gouvernance

Critères

- **Indépendance et crédibilité** : dans la conduite des démarches, pour préserver la confiance citoyenne
- **Agilité et flexibilité** : délais raisonnables, dispositifs variés, efficacité, etc.
- **Pérennité** : gouvernance ancrée dans le temps (non soumise aux changements politiques et administratifs)
- **Renforcement de la culture de la participation** et de la confiance en la décision publique
- **Proximité** : faciliter les démarches locales et qui permettent d'aller vers les citoyens
- **Alignement des ressources avec les ambitions** : budgétisation cohérente

Structure de gouvernance

Pistes de réflexion

- Création d'un organe paramunicipal (office, bureau, etc) dédié aux projets d'envergure, en complément des démarches menées par le Service de l'interaction citoyenne.
- Un pôle d'expertise municipale avec la possibilité de faire appel à des experts externes pour répondre au besoin d'indépendance et d'expertise.

Ces deux pistes pourraient être retenues en tout ou en partie, ou combinées.

Avis consultatif (en cours) :

- Administration municipale
- Conseil scientifique

Prochaines étapes

Prochaines étapes

	sept . 2024	oct. 2024	nov. 2024	déc. 2024	janv. 2025	févr. 2025
Délibération	27 4					
Point information au CM		15				
Avis consultatifs SUDD, greffe, service de l'interaction citoyenne et conseil scientifique						
Bonification			15			
Finalisation				6		
Cheminement administratif						
Propositions au CM						



Séquence



6 Rencontres du comité de travail : **vendredi** 27 septembre; 4 octobre; 15 novembre; 6 décembre, de 11 h 00 à 13 h 00



Conseil municipal

/ Vos questions et réactions !